**Date de soumission:**

**Contributions régionales et sous-régionales au FNUF11**

**Organisation/Processus régional/sous-régional:**

|  |  |
| --- | --- |
| Nom: |  |
| Adresse: |  |
| Organisation: |  |
| Téléphone: |  |
| Télécopieur: |  |
| Courriel: |  |

**Personne à contacter concernant la soumission:**

|  |  |
| --- | --- |
| Nom: |  |
| Titre: |  |
| Adresse: |  |
| Organisation: |  |
| Téléphone: |  |
| Télécopieur: |  |
| Courriel: |  |

**Information générale**

Le programme de travail pluriannuel (MYPOW en anglais) du Forum des Nations Unies sur les forêts (FNUF ou UNFF en anglais) pour la période 2007-2015, définit un nouvel objectif en matière de collaboration et de partenariats régionaux. Depuis sa huitième session en 2009 le Forum sollicite des contributions régionales et sous-régionales des mécanismes, institutions, organisations et processus forestiers comme partie intégrale de ses délibérations.[[1]](#footnote-1)

L’onzième session du FNUF (FNUF11 ou UNFF11) aura lieu du 4 au 15 May 2015 à New York. Selon le MYPOW, le thème général du FNUF11 est *Forêts: progrès réalisés, difficultés rencontrées et voie à suivre en ce qui concerne l’arrangement international sur les forêts* (IAF), avec les sous-thèmes suivants:

1. Examen de l’efficacité de l’arrangement international sur les forêts et étude de toute la gamme d’options pour l’avenir
2. Examiner les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs d’ensemble relatifs aux forêts (GOFs en anglais) et dans l’application de l’instrument juridiquement non contraignant concernant tous les types de forêts (« Instrument sur les forêts »)
3. Examiner la contribution des forêts et de l’arrangement international sur les forêts, notamment l’instrument juridiquement non contraignant concernant tous les types de forêts, aux objectifs de développement convenus au niveau international, y compris les Objectifs du Millénaire pour le développement (MDGs en anglais),

Veuillez prendre note que l’année 2007 – année de l’adoption de l’Instrument sur les forêts, doit être utilisé comme point de référence. En outre, le Secrétariat du Forum suggère que les réponses doivent être limitées à 250 mots.

Veuillez envoyer votre contribution à **unff@un.org**, télécopieur: +1 917-367-3186, jusqu’à **30 Septembre 2014.**

**Section I: Progrès dans la mise en œuvre de l’Instrument sur les forêts et la réalisation des GOFs ainsi que la contribution des forêts et de l’IAF aux objectifs de développement convenus au niveau international, y compris les MDGs**

***A. Progrès dans la mise en œuvre de l’Instrument sur les forêts***

Décrire brièvement les mesures (p.ex. réglementaires, financières/économiques et informatives/éducatives) prises par votre organisation/processus régional, sous-régional pour favoriser l’engagement politique en ce qui concerne la gestion forestière durable (SFM en anglais).

|  |
| --- |
|  |

Décrire les problèmes principaux rencontrés et/ou enseignements tirés.

|  |
| --- |
|  |

Décrire brièvement les efforts au niveau régional pour favoriser des mesures économiques, sociales et environnementales appropriées qui stimulent la gestion forestière durable.

|  |
| --- |
|  |

Décrire les problèmes principaux rencontrés et/ou enseignements tirés.

|  |
| --- |
|  |

Décrire brièvement les mesures prises pour renforcer la coopération régionale afin de promouvoir le commerce international des produits forestiers originaires des forêts gérées de manière durable.

|  |
| --- |
|  |

Décrire les problèmes principaux rencontrés et/ou enseignements tirés.

|  |
| --- |
|  |

1. Décrire brièvement les mesures prises pour renforcer la coopération régionale en ce qui concerne la lutte contre le trafic international des produits forestiers par l’application de la législation forestière et de la bonne gouvernance.

|  |
| --- |
|  |

Décrire les problèmes principaux rencontrés et/ou enseignements tirés.

|  |
| --- |
|  |

1. Lister et décrire brièvement les activités qui visent à mobiliser des ressources n ressources financières nouvelles et additionnelles de toutes provenances pour la mise en œuvre de SFM.

|  |
| --- |
|  |

Décrire les problèmes principaux rencontrés et/ou enseignements tirés.

|  |
| --- |
|  |

***B. Progrès dans la réalisation des GOFs***

Décrire les mesures prises par votre organisation/processus régional/sous-régional et/ou par d’autres parties prenantes pour la réalisation du suivant:

GOF1, « Mettre fin à la réduction du couvert forestier dans le monde en pratiquant une gestion forestière durable, notamment grâce à la protection des forêts, à leur régénération, au boisement et au reboisement, et redoubler d’efforts en vue de prévenir la dégradation des forêts »

|  |
| --- |
|  |

GOF2, « Renforcer les avantages économiques, sociaux et écologiques dérivés des forêts, y compris en améliorant les moyens de subsistance des populations tributaires des forêts »

|  |
| --- |
|  |

GOF3, « Accroître considérablement la superficie des forêts protégées dans le monde et celle des forêts gérées de façon durable et accroître la proportion des produits forestiers provenant de forêts en gestion durable »

|  |
| --- |
|  |

GOF4, « Inverser la tendance à la baisse de l’aide publique au développement affectée à la gestion durable des forêts et mobiliser des montants considérablement accrus de ressources financières nouvelles et additionnelles de toutes provenances en vue de la mise en œuvre d’une gestion durable des forêts »

|  |
| --- |
|  |

Fournir des informations supplémentaires spécifiques à votre organisation/processus régional, sous-régional sur le progrès accomplis dans la réalisation des GOFs.

|  |
| --- |
|  |

***C. Contribution des forêts et de l’IAF aux objectifs de développement convenus au niveau international, y compris les MDGs***

1. Décrire des études ou des initiatives prises par votre organisation/processus régional, sous-régional qui rendent compte de la contribution des forêts à la réalisation des objectifs de développement convenus au niveau international, y compris les MDGs.

|  |
| --- |
|  |

1. Quels indicateurs ont été ou pourraient être utilisés pour évaluer la contribution des forêts à la réalisation des MDGs?

|  |
| --- |
|  |

1. Fournir des informations supplémentaires spécifiques à votre organisation/processus régional, sous-régional sur votre travail en ce qui concerne les MDGs.

|  |
| --- |
|  |

**Section II: Examen de l’efficacité de l’IAF et étude de toute la gamme d’options pour l’avenir**

1. Du point de vue de votre organisation/processus régional, sous-régional, fournir une évaluation générale des atouts, faiblesses et des opportunités d’amélioration de l’IAF actuel.

|  |
| --- |
|  |

1. Est-ce que les contributions de votre organisation/processus régional, sous-régional ont été prises en compte dans le contexte des délibérations du Forum?

|  |
| --- |
|  |

1. Quelles mesures ont été prises par votre organisation pour renforcer l’IAF actuel? Lister les mesures les plus importantes (maximum cinq):

|  |
| --- |
|  |

1. Comment votre organisation/processus régional, sous-régional imagine un component régional/sous-régional renforcé dans un futur IAF?

|  |
| --- |
|  |

1. Est-ce que votre organisation/processus régional, sous-régional a travaillé conjointement avec des organisations membres du Partenariat de collaboration sur les forêts (CPF en anglais)[[2]](#footnote-2) et/ou des parties prenantes importantes pour appuyer le travail du FNUF? En cas affirmatif, évaluer la collaboration globale.

|  |
| --- |
|  |

1. Comment votre organisation/processus régional, sous-régional envisagerai un renforcement de la collaboration avec les organisations membres du CPF et/ou les parties prenantes importantes dans un IAF révisé?

|  |
| --- |
|  |

1. Le Conseil Economique et Social (ECOSOC en anglais) par sa résolution 2006/49, à agrée de « Renforcer l’interaction entre le Forum des Nations Unies sur les forêts et les mécanismes, institutions et instruments régionaux et sous-régionaux ayant trait aux forêts, en y associant les grands groupes tels que définis dans Action 21206 et les parties prenantes concernées afin de faciliter une coopération élargie et une mise en œuvre efficace d’une gestion durable des forêts et de contribuer également aux travaux du Forum; Objectifs d’ensemble. » (Paragraphe 2c) [↑](#footnote-ref-1)
2. Le Partenariat de collaboration sur les forêts est composé des organisations suivantes : Centre pour la recherche forestière internationale, Organisation des Nations Unies pour l’alimentation et l’agriculture, Organisation internationale des bois tropicaux, Union internationale des instituts de recherches forestières, secrétariat de la Convention sur la diversité biologique, secrétariat du Fonds pour l’environnement mondial, secrétariat de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification dans les pays gravement touchés par la sécheresse et/ou la désertification, en particulier en Afrique, secrétariat du Forum des Nations Unies sur les forêts, secrétariat de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, Programme des Nations Unies pour le développement, Programme des Nations Unies pour l’environnement, Centre international pour la recherche en agroforesterie, Banque mondiale et Union internationale pour la conservation de la nature. [↑](#footnote-ref-2)